

PROGRAMME DE **WEBINAIRE**

FÉVRIER 2022

Grâce au **programme de webinaire** les membres de l'ACARR pourront facilement accéder à des sessions en ligne opportunes, pertinentes et informatives. **L'ACARR gèrera les activités de marketing, d'inscription et de réalisation relatives au webinaire et l'organisation participante sera responsable de la création et de la diffusion du contenu.**



L'**ACARR** est le principal organisme de défense des intérêts d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et durable au Canada. Nos membres gèrent des régimes de retraite pour des millions de participants.

LES MEMBRES DE L'ACARR REPRÉSENTENT:

- » Administrateurs et promoteurs de régimes, et fiduciaires de caisses de retraite
- » Cabinets d'actuares, de consultants et de comptables
- » Sociétés de placements et cabinets d'avocats
- » Dépositaires et responsables des registres
- » Le mouvement syndical
- » Spécialistes des ressources humaines
- » Employés du gouvernement / des agences
- » Associations professionnelles et industrielles

QUE SOUHAITEZ-VOUS SAVOIR

AVANTAGES

- » Offrez une expertise professionnelle à un public international
- » Étendez l'identité de la marque aux publics cibles
- » Recevez les résultats du sondage post-webinaire
- » Présentez l'événement sans avoir à quitter votre bureau
- » Le webinaire peut être visionné par les participants après l'événement

PROCESSUS

1. SOUMISSION DU CLIENT :

- a. Le membre de l'ACARR soumet une description du contenu du webinaire de 100–150 mots pour approbation par le **Comité de rédaction de l'ACARR**
- b. Le membre de l'ACARR s'inscrit et soumet les cases horaires voulues
- c. L'organisation présentant le webinaire envoie une ébauche de la présentation à l'ACARR pour examen

2. COMPOSITION :

La présentation doit être mise en forme selon le modèle de présentation du webinaire qui l'ACARR fournira

3. DIFFUSION ET POST-DIFFUSION :

- a. La présentation est disponible et le webinaire est diffusé
- b. Il appartient à l'organisation présentant le webinaire de décider si elle fera parvenir le matériel de la présentation aux participants après la diffusion du webinaire

PRÉCISIONS et RESTRICTIONS

- » L'organisation qui présente le webinaire doit être un membre en règle de l'ACARR
- » Le format du webinaire est la voix hors champ accompagnant un exposé PowerPoint statique
- » Les sujets du webinaire doivent être informatifs et pertinents et ne pas faire trop d'autopromotion
- » L'ACARR héberge le webinaire et gère les activités de marketing, d'inscription et de réalisation
- » Le matériel peut être présenté en anglais, en français ou dans ces deux langues
- » Le webinaire ne doit pas avoir une durée supérieure à 60 minutes, incluant la période de questions
- » L'horaire du webinaire est fonction de la disponibilité au moment de la réservation
- » Le contenu doit être approuvé par l'ACARR
- » Les webinaires sont offerts sans frais aux membres de l'ACARR; des frais d'inscription sont exigés des non-membres





FRAIS

SUPPORTEURS DU LEADERSHIP DE L'ACARR	PROMOTEURS DE RÉGIMES MEMBRES DE L'ACARR ⁽ⁱ⁾	MEMBRES INDIVIDUELS DE L'ACARR	NON-MEMBRES
COMPLÉMENTAIRE	250 \$	450 \$	PAS DISPONIBLE

VOS COORDONNÉES *(ne cocher qu'une seule catégorie)* SUPPORTEUR DU LEADERSHIP DE L'ACARR PROMOTEUR DE RÉGIMES MEMBRE DE L'ACARR ⁽ⁱ⁾ MEMBRE INDIVIDUEL DE L'ACARR

ORGANISME _____

NOM _____ POSTE _____

COURRIEL _____ TÉL _____

N° DE MEMBRE _____

INFORMATIONS DE VOTRE WEBINAIRE

DURÉE ESTIMATIVE DE L'EXPOSÉ *(incluant la période de questions)* : _____LANGUE : ANGLAIS FRANÇAIS ANGLAIS + FRANÇAIS *(les versions doivent être présentées l'une après l'autre; limite de 60 minutes)*DATE DE PRÉFÉRENCE *(si possible)* :1^{ER} CHOIX _____2^E CHOIX _____**Remarques :***(i) Administrateurs et promoteurs de régimes, fiduciaires de caisses de retraite et employés du gouvernement.**(ii) Les tarifs sont par webinaire. Toutes les commandes sont fermes.**(iii) Les tarifs n'inclut pas les taxes applicables.*



VOS INFORMATIONS DE PAIEMENT

VEUILLEZ SÉLECTIONNER VOS OPTIONS DE PAIEMENT :

FACTURE *(la facture incluant les taxes applicables sera établie par l'ACARR)*

CARTE DE CRÉDIT VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

NOM SUR LA CARTE _____

NUMÉRO DE CARTE _____ DATE D'EXP. _____

N° de TVH/TPS R105194245, N° de TVQ 1210404704

POUR PASSER VOTRE COMMANDE ou POUR OBTENIR DE L'AIDE

PRIÈRE D'ENVOYER LE PRÉSENT FORMULAIRE
PAR COURRIEL ou VEUILLEZ CONTACTER :

JUDY LEI

Gestionnaire, opérations et programmes

judy.lei@acpm.com

TÉL: 416-964-1260, POSTE 224



ACPM | ACARR

Pour l'amélioration du système de retraite canadien



www.acpm.com